

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt Six, trente-et-un mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 25 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Fumel, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COSTES**.

Présents : Monsieur Jean-Louis COSTES, Madame Marie-Lou TALET, Monsieur Michel MARSAND, Madame Josiane STARCK, Monsieur Gérard BEUVELOT, Monsieur Francis ARANDA, Madame Maryse SICOT, Monsieur Jérôme LARIVIÈRE, Madame Annick ALBINO, Monsieur Christian REBOIS, Madame Sylvette LACOMBE, Monsieur Philippe ROUSSILLES, Monsieur Oscar FERREIRA, Madame Guylaine MATIAS, Madame Ida HIDALGO, Monsieur Thierry DINIZ, Madame Sylvie LESCOUZÈRES, Madame Sandrine GÉRARD, Monsieur Frédéric RAYNAL, Madame Marion BRIGNOLI, Madame Céline STREIFF, Madame Mirna BARADA, Monsieur Simon LAUGUEUX.

Absents excusés : Madame Caroline SOTTY a donné pouvoir à Monsieur Michel MARSAND, Monsieur Amandio LINHAS a donné pouvoir à Madame Josiane STARCK, Monsieur Ahmed EDOUIDI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis COSTES, Monsieur Olivier SOTTORIVA a donné pouvoir à Madame Céline STREIFF.

Absents : /

Madame Marion BRIGNOLI a été nommée Secrétaire de séance.

. Nombre de conseillers en exercice	: 27
. Nombre de conseillers absents	: 4
. Nombre de conseillers présents	: 23
. Nombre de pouvoirs	: 4
. Suffrages exprimés	: 27

OBJET : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS À L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL.

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder, à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de trois délégués de la commune de Fumel à l'amicale du personnel communal.

Se sont portés candidats pour être délégués à l'amicale du personnel communal :

Madame Marie-Lou TALET
Monsieur Francis ARANDA
Monsieur Jérôme LARIVIÈRE

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal**

1. procède comme suit à l'élection de trois délégués du Conseil Municipal à l'amicale du personnel communal :

Votants : 27
Exprimés : 27
Blancs : 0

Ont obtenu

Candidats titulaires	Voix pour	Abstention
Madame Marie-Lou TALET	23	4
Monsieur Francis ARANDA	23	4
Monsieur Jérôme LARIVIÈRE	23	4

Sont élus délégués titulaires

Madame Marie-Lou TALET
Monsieur Francis ARANDA
Monsieur Jérôme LARIVIÈRE

2. acte que la présente délibération sera transmise au Président de l'amicale du personnel communal.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le **31 mars 2026**

Signé par



Jean-Louis COSTES, Maire de Fumel



Marion BRIGNOLI, Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : 9 rue Tastet 33000 Bordeaux, ou par voie dématérialisée à l'adresse <https://www.telerecours.fr/>).